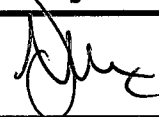


Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 21/07/2025 - 8739 - 2001 B 00086 - 434 494 894 - PROFICOM

PROFICOM SARL

Certifié conforme par le dirigeant



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	16 450		16 450	0,47	16 450	0,43
Constructions	148 050	92 377	55 673	1,60	61 225	1,62
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	120 950	18 858	102 093	2,93	25 300	0,67
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	630 060	128 560	501 500	14,41	629 560	16,61
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	199 000		199 000	5,72	199 000	5,25
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 114 510	239 795	874 716	25,13	931 535	24,58
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	23 023		23 023	0,66	20 443	0,54
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	21 600		21 600	0,62	26 894	0,71
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 300		4 300	0,12	4 315	0,11
. Personnel						
. Organismes sociaux					778	0,02
. Etat, impôts sur les bénéfices	600		600	0,02	49 060	1,28
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	536		536	0,02	3 538	0,09
. Autres	628 948		628 948	18,07	100 842	2,56
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 091 763	5 029	1 086 734	31,22	99 000	2,61
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	839 002		839 002	24,10	2 552 028	67,35
Charges constatées d'avance	1 160		1 160	0,03	906	0,02
TOTAL (II)	2 610 931	5 029	2 605 902	74,97	2 857 805	75,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 725 441	244 824	3 480 618	100,00	3 789 341	100,00

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 2...1...JUIL...2025
sous le n° B 8139

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LÈS-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

PROFICOM SARL

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 182 240)	182 240	5,24	182 240	4,81
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	516 685	14,84	516 685	13,64
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	18 224	0,52	18 224	0,48
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 822 212	81,08	2 991 244	78,94
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-169 117	-4,85	-19 032	-0,49
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 370 244	98,63	3 689 361	97,35
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	6 941	0,20	18 742	0,49
. Découverts, concours bancaires	250	0,01	375	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			870	0,02
. Associés	75 383	2,17	74 736	1,97
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 071	0,63	1 005	0,03
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 106	0,15	4 161	0,11
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	622	0,02	90	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	110 373	3,17	99 979	2,64
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 480 618	100,00	3 789 341	100,00

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LÈS-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

PROFICOM SARL

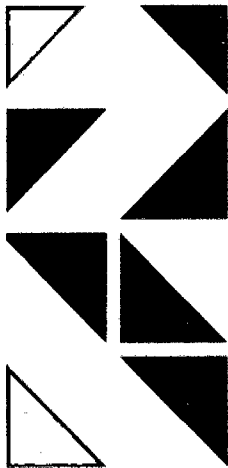
COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	116 700		116 700	100,00	89 490	100,00	27 210		30,41	
Chiffres d'Affaires Nets	116 700		116 700	100,00	89 490	100,00	27 210		30,41	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			5 012	4,29	3 805	4,25	1 207		31,72	
Autres produits			2	0,00	1 966	2,20	-1 964		-99,89	
Total des produits d'exploitation (I)			121 714	104,30	95 261	106,45	26 453		27,77	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 580	2,21	20 443	22,84	-17 863		-87,37	
Variation de stock (marchandises)			-2 580	-2,20	-20 443	-22,83	17 863		87,39	
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			40 454	34,66	23 858	26,66	16 596		69,56	
Impôts, taxes et versements assimilés			25 005	21,43	22 170	24,77	2 835		12,79	
Salaires et traitements			77 809	66,67	105 694	118,11	-27 885		-26,37	
Charges sociales			67 736	58,04	67 424	75,34	312		0,46	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			33 696	28,87	19 795	22,12	13 901		70,22	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1	0,00	79	0,08	-78		-96,72	
Total des charges d'exploitation (II)			244 700	209,88	239 019	267,09	5 681		2,38	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-122 986	-105,38	-143 759	-160,63	20 773		14,45	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			46 799	40,10	40 500	45,26	6 299		15,55	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			50 094	42,93	68 069	76,06	-17 975		-26,40	
Autres intérêts et produits assimilés					16 825	18,80	-16 825		-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			96 893	83,03	125 394	140,12	-28 501		-22,72	
Dotations financières aux amortissements et provisions			133 589	114,47			133 589		N/S	
Intérêts et charges assimilés			212	0,18	267	0,30	-55		-20,59	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			133 801	114,65	267	0,30	133 534		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-36 909	-31,62	125 127	139,82	-162 036		-129,49	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-159 895	-137,00	-18 632	-20,81	-141 263		-758,16	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										
Produits exceptionnels sur opérations en capital			119 743	102,61			119 743		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (VII)			119 743	102,61			119 743		N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					1 000	1,12	-1 000		-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			128 965	110,51			128 965		N/S	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										

AUDIT GESTION CONSEIL

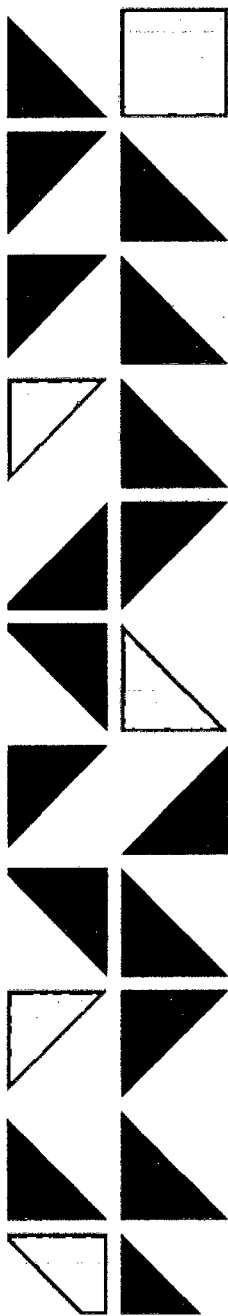
DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LÈS-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

PROFICOM SARL

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)	128 965	110,51	1 000	1,12	127 965	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 222	-7,89	-1 000	-1,11	-8 222	-822,19
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			-600	-0,66	600	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	338 349	289,93	220 655	245,57	117 694	53,34
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	507 466	434,85	239 687	287,84	267 779	-111,72
RÉSULTAT NET	-169 117	-144,91	-19 032	-21,26	-150 085	-788,58
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LÈS-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 480 617,56 E.

Le résultat net comptable est une perte de 169 116,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés conformément au Code de Commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué le 08 septembre 2014 et modifié par voie de règlements ultérieurs.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
 - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 114 510 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	219 549	233 901	168 000	285 450
Immobilisations financières	828 560	500		829 060
TOTAL	1 048 109	234 401	168 000	1 114 510

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 239 795 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	116 574	33 696	39 035	111 235
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		128 560		128 560
TOTAL	116 574	162 256	39 035	239 795

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Terrain - appart rue v hugo	16 450	0	16 450	Non amortiss.
Appart 7 rue victor hugo-dijon	148 050	92 377	55 673	de 5 à 50 ans
Materiel de transport	103 901	9 062	94 839	de 3 à 5 ans
Mobilier appart v hugo	10 049	9 795	254	de 4 à 5 ans
Oeuvre d'art	7 000	0	7 000	Non amortiss.
TOTAL	285 450	111 235	174 216	

3.2 - Etat des créances = 657 144 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	657 144	657 144	
TOTAL	657 144	657 144	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 5 029 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers		5 029			5 029
Total		5 029			5 029

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 16 780 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 299
Disponibilités	10 481
TOTAL	16 780

3.5 - Charges constatées d'avance = 1 160 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 182 240 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1139	160,00	182 240
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1139	160,00	182 240

4.2 - Etat des dettes = 110 373 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 191	7 191		
Dettes financières diverses	75 383	75 383		
Fournisseurs	22 071	22 071		
Dettes fiscales & sociales	5 728	5 728		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	110 373	110 373		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 872 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	250
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	622
Autres dettes	
TOTAL	872

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 116 700 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	108 000	92,54 %
Produits des activités annexes	8 700	7,46 %
TOTAL	116 700	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Autres informations complémentaires

CLAUDE DE GARANTIE ACTIF PASSIF SUITE A CESSON DE PARTICIPATIONS EN 2022 :

- Objet des garanties :

La société PROFICOM, le garant, s'engage à désintéresser l'acquéreur de tout préjudice subi par lui ou les sociétés du fait :

* de la survenance de tout passif nouveau non comptabilisé ou supplémentaire excédant celui figurant dans les comptes de référence, dès lors que ce passif aurait une cause ou origine imputable à des faits antérieurs à la date des comptes de référence quelle qu'en soit la cause,

* de la constatation de toute surestimation des actifs des sociétés, tels qu'ils sont comptabilisés dans les comptes de référence, dès lors que cette surestimation aurait une cause ou origine imputable à des faits antérieurs à la date des comptes de référence,

* d'une inexactitude ou d'une omission dans une ou plusieurs des déclarations faites à l'article 8 du protocole de cession, sous la double condition que cette inexactitude ou omission :

- trouve son origine dans un ou des faits ou circonstances antérieurs à la date de réalisation, et
- ne puisse faire l'objet d'une indemnisation intégrale au titre d'un préjudice visé aux points ci-dessus.

* en raison de la non-exécution des engagements prévus à l'article 7 du protocole de cession.

- Franchise globale de 10 000 euros

- Plafond global de 650 000 euros.

- Fin de l'engagement : 31/12/2025.

- Garantie de paiement des sommes dues au titre des garanties données :

Cautionnement solidaire délivré par la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2023.

Cet engagement vaudra jusqu'à un montant maximum de trois cent mille euros jusqu'au 31 décembre 2023, puis pour un montant de 200 000 euros pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, et enfin ramené à 100 000 euros pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 16 780 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	6 299
Associés intérêts courus(455800000)	6 299
Disponibilités :	10 481
Intérêts courus à recevoir(518800000)	10 481
TOTAL	16 780

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 160 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	1 160
TOTAL	1 160

8.3 - Charges à payer = 872 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	250
Banques intérêts courus(518600000)	250
Dettes fiscales et sociales :	622
État charges à payer(448100000)	622
TOTAL	872

PROFICOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 182 240 euros
Siège social : 28 rue de la Redoute
21850 ST APOLLINAIRE
434 494 894 RCS DIJON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **-169 116,97 euros** de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-169 116,97 euros

Prélèvement sur le compte « AUTRES RESERVES » de319 116,97 euros

Pour apurement de ladite perte de-169 116,97 euros

Le Solde150 000,00 euros

Distribué en totalité à titre de DIVIDENDE aux associés,
Soit environ 131,69 euros par part.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet 2025.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Gérant
Fabrice PROTOY
(signature)

